

Agents De Conduite : Les premières victimes



Le projet gouvernemental de régime de retraite universel par points est une attaque majeure contre les ADC.

Ce régime va mettre à mal les acquis en supprimant toutes les mesures spéciales des ADC.

- **Fin des 5 ans de bonification pour ceux qui en bénéficient aujourd'hui.**
- **Fin des 3 meilleures années de la prime de traction pour le calcul moyen de la prime pour la pension.**
- **Fin de la prise en compte des 6 derniers mois pour le calcul de la retraite.**
- **Ouverture des droits à la retraite à 62 ans (+10 ans !!!)**

Cerise sur le gâteau, ce projet qui prévoit une retraite à taux plein à 64 ans (ou après 43 ou 44 ans de cotisation). Le montant de la pension dépendra du nombre de points acquis tout au long de la carrière. Cela représente une baisse d'environ 30% du montant de la pension, pour 10ans de travail supplémentaire.

Un métier non reconnu !

Reconnu dès la création du régime spécial en 1909 (ouverture des droits à 50 ans contre 60 ans pour les administratifs et 55 ans pour les autres), le métier d'ADC a des impacts sur la santé des agents par les horaires décalés ainsi que par les traumatismes dorsaux, les décibels, etc.

Déjà en 2008, une réforme des retraites sacrifiait les nouveaux embauchés en leur supprimant les 5 ans de bonification.

FORCE OUVRIERE dénonçait déjà à l'époque la discrimination que représentait cette mesure. Mais l'Organisation Syndicale qui prétendait être la seule à défendre les ADC signait et validait la réforme de 2008, et donc sacrifiait les ADC embauchés à partir de 2009.



Aujourd'hui, cette même Organisation Syndicale remet le couvert en validant la retraite universelle prônée par sa confédération. **Valider cette réforme équivaut à jeter les particularités des ADC aux oubliettes.**

De plus, cela fait peser gravement le risque de licenciement : le décret ministériel du 25 avril 2009 sur la garantie de l'emploi prévoit la possibilité du licenciement pour inaptitude médicale. Combien d'ADC iront jusqu'à 64 ans sans risquer d'être en inaptitude ?

Soyons clairs: Les ADC sont en Danger !

Soyez clairs: Dites non à cette réforme qui va tuer:

- **notre métier,**
- **nos spécificités,**
- **les pensions de retraite.**

Tous au rassemblement à PARIS le 21 septembre sur des mots d'ordre clairs:

- **Retrait du projet de régime de retraite universelle par points**
- **Défense des 42 régimes existants**

Plus que jamais, renforçons l'Union Nationale des Agents de Conduite Force Ouvrière !